

# MANUEL D'UTILISATION

# Velobecane

Les tutoriels de montage et d'entretien de votre vélo sont disponibles sur notre site [www.velobecane.com](http://www.velobecane.com) section « tuto/vidéo ».

**CE MANUEL CONTIENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT.**

**Avant toute utilisation et pour votre confort, lisez attentivement ce manuel et conservez-le pour référence ultérieure.**

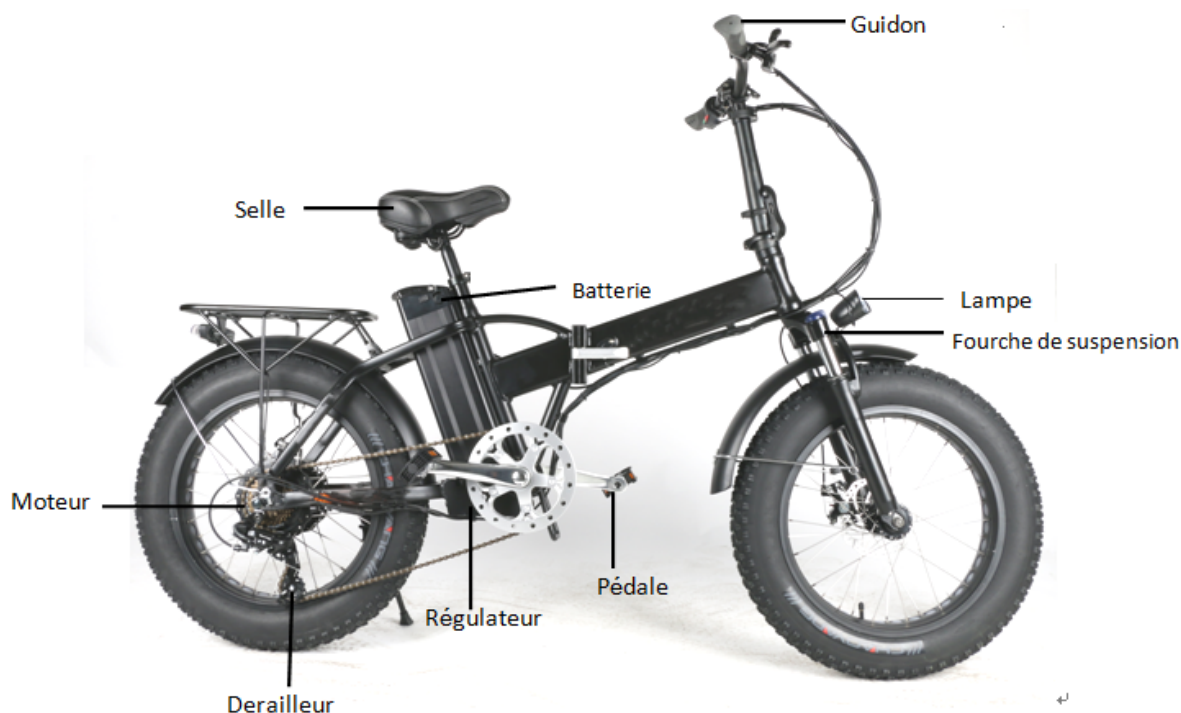
**A la fin de ce manuel d'utilisation : VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE**

**« Modèle conforme aux exigences de sécurité »**

# 1. PRÉSENTATION

Merci d'avoir choisi un Vélo à Assistance Électrique (VAE) E-CYCLE.

## Présentation du VAE



### Note :

- Le signe  $\triangle$  indique des conseils importants et des mesures de sécurité impératives. Suivez-les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consultez votre revendeur agréé ou un spécialiste.
- Le signe  $\otimes$  indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage. • Votre VAE possède un numéro de série gravé sur le cadre au niveau de la fourche.

$\triangle$  Charge maximale : 120 kilogrammes (selon modèle). Pour votre sécurité il convient de ne pas dépasser cette charge maximale lors de l'utilisation de votre bicyclette.

$\triangle$  Adaptez le vélo à votre taille.

## 2. RÉGLAGES / MONTAGE

### 2.1 Réglage de la selle

✂ Clef Allen 6 mm.

#### 2.1.1 Inclinaison



**Ecrou**

Desserrez l'écrou sous la selle.

Réglez l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Resserrez l'écrou (couple de serrage maxi 13 Nm).

#### 2.1.2 Hauteur

Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Les tailles requises de l'utilisateur (cycliste) pour une utilisation optimale du vélo se situent entre 1.50 et 1.95m. Donc, réglez votre hauteur de selle en position assise selon les indications suivantes :

Desserrez l'attache rapide de collier de selle.

Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placez une pédale en position basse, posez un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Montez ou descendez la selle pour obtenir la bonne hauteur. En pédalant à l'envers vous ne devez pas vous déhancher.

Pour le calcul de la hauteur, vous pouvez aussi appliquer la formule HS (hauteur de selle) = 0,885 x EJ (entrejambe). Pour mesurer la hauteur d'entrejambe mettez-vous pieds nus et talons espacés de cinq centimètres. Plaquez (sans trop appuyer) un bâton contre votre périnée et mesurez ensuite la hauteur entre le sol et le bâton. Vous obtenez alors la valeur EJ (entrejambe).

Bloquez l'attache rapide.

## **2.2 Réglage du guidon (cintre et potence)**

✂ Clef Allen 6 mm ou attache rapide (selon modèle)

### **2.2.1 Réglage hauteur du guidon**

Pour être confortable, la position de votre cintre (guidon) doit être au moins à la même hauteur que votre selle, ou plus selon votre confort. Dévisser la vis Allen et régler la hauteur désirée de votre guidon.

△ **LE CINTRE BOUGE = SERRAGE INSUFFISANT.**

△ **DIFFICULTÉ POUR FERMER LE LEVIER = SERRAGE EXCESSIF. (pour les modèles pliants).**

△ **attention :**

- Nous vous déconseillons formellement l'usage de ce produit en compétition sur terrain difficile ou à grande vitesse sur route.
- Vérifiez le serrage de la potence sur le Cintre avant toute utilisation.
- Ne modifiez ou ne démontez jamais la potence.
- Si vous ne disposez pas des outils appropriés ou si vous comprenez mal un point de ces instructions, demandez conseil à un détaillant spécialisé.

## **2.3 Réglage des freins**

✂ Clef Allen 5 mm.

✂ Tournevis.

### **2.3.1 Comment régler un frein à Disque**

Avant d'expliquer comment faire le réglage d'un frein à disque, il peut être utile d'en expliquer le fonctionnement, car contrairement aux freins habituellement rencontrés sur les vélos, la mécanique du frein à disque n'est pas visible.

#### **Principe de fonctionnement :**

Le frein à disque fonctionne selon le même principe que le freinage classique sur jante. Ici, ce sont 2 plaquettes qui viennent serrer un disque métallique (acier inoxydable), et non 2 patins de caoutchouc qui viennent serrer une jante en acier chromé ou plus souvent aujourd'hui en aluminium.

En quelques sortes, le freinage sur jante est un frein à disque de très grand diamètre, qui peut offrir une très grande puissance, mais reste limité par la résistance de la jante à l'écrasement.

Sur les systèmes mécaniques, une traction sur le câble entraîne le levier. Le mouvement de rotation de ce dernier est transformé en un mouvement de translation de faible amplitude, quelques millimètres.

Sur un étrier flottant (voitures, motos...), la poussée ne se fait que sur une plaquette puis l'étrier coulisse légèrement et la deuxième plaquette vient appuyer sur le disque.

Pourquoi le disque est-il perforé ? pour évacuer la chaleur, pour alléger le vélo et enfin pour éviter un encrassement des garnitures. Cependant, ces perforations ne sont pas indispensables. Elles peuvent générer un bruit caractéristique lors des freinages.

#### **Avantages et inconvénients des freins à disque**

Le premier avantage est bien sûr la puissance, mais aussi un bon contrôle. Ils ne sont pas sensibles au voilage des roues, permettent un démontage aisé des roues, et le remplacement des plaquettes est facile. L'entretien est minime, et les réglages parfois simples

selon les systèmes. Ils sont peu sensibles à la pluie, étant éloignés de la chaussée mouillée, et peu exposés à la boue.

## **Entretien**

Les freins à disque nécessitent peu d'entretien ; cependant, veillez à ne jamais projeter d'huile ou toute matière lubrifiante sur le disque ou les plaquettes, par exemple lors de l'entretien de la chaîne ou du dérailleur. Si cela se produisait, il faudrait changer les plaquettes, ou les dégraisser (eau bouillante + détergent). Les garnitures des plaquettes sont poreuses, un simple coup de chiffon ne peut donc pas suffire à les dégraisser.

Eventuellement, si on observe un glaçage des garnitures, un déglacage peut être opéré à l'aide d'un papier de verre fin: faire glisser la plaquette à plat sans appuyer jusqu'à retrouver un aspect mate.

## **Vérification d'usure**

Les plaquettes sont couvertes d'une garniture; quand celle-ci est usée complètement, les plaquettes viennent frotter sur le disque, usant ce dernier. Il faut donc les changer avant ce stade.

Voici trois façons de contrôler l'usure :

- à l'oreille, le frottement du métal émet un son différent du frottement de la garniture
- sans démontage: on aperçoit les garnitures par l'extérieur, en se plaçant devant l'étrier
- avec démontage: retirer la roue, puis les plaquettes. Généralement, un témoin indique une usure totale. Par exemple, un trou au milieu des plaquettes.

## Réglages

A la réception du vélo, vérifiez que les étriers sont bien alignés avec les disques.

Frein relâché, la plaquette mobile doit être parallèle à la surface du disque, à une distance de 0,3 mm. Si besoin, le réglage se fait au niveau des fixations.

Desserrez celles-ci, repositionnez l'étrier et serrez. Le contrôle de parallélisme et de distance se fait visuellement. Faites tourner la roue: la plaquette ne doit pas toucher le disque.

Une fois la plaquette mobile bien positionnée au repos, réglez la plaquette fixe. Celle-ci ne doit pas toucher le disque, ni en être trop éloignée (0,3 mm).

Agir sur la vis en dévissant, pour éloigner la plaquette du disque, ou en vissant, pour diminuer le jeu.

Ceci se fait roue en place, au travers des rayons.

Attention : sur le système Zoom, la grosse vis de réglage est bloquée par une petite vis alen transversale accessible par le dessous, desserrez cette vis préalablement à tout démontage ou réglage.

En profiter pour vérifier le serrage des 2 vis de fixation de la mâchoire, situées juste au-dessous de la vis de réglage (sauf étrier monobloc).

Enfin, il reste le réglage du câble, qui se fait comme tout réglage de câble de frein.

## 2.4 Porte-bagages

△ Ne chargez pas votre porte bagage plus que la valeur indiquée : **25 KILOGRAMMES**.

Tout dispositif de portage et autres bagages installés par vos soins sur votre porte-bagages (ex : siège enfant – bagages divers, etc.) doivent être compatibles avec les caractéristiques géométriques et de résistance de la bicyclette.

△ Vous devez réaliser périodiquement un contrôle du serrage des fixations du Porte-bagages. Ce type de Porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Toute modification réalisée sur le porte-bagages par l'utilisateur engagera sa propre responsabilité.

Lorsque le porte-bagages est chargé, des modifications de comportement de la bicyclette sont à prendre en compte (stabilité au vent, distances de freinage, changement de directions etc...). Pour sa sécurité, l'utilisateur doit être conscient de ces modifications de comportement.

Lors de l'installation d'un siège enfant ou de sacoches, un contrôle de sécurité de l'utilisateur est nécessaire (ex : courroies qui pendent, danger de prise dans les rayons, chute à craindre, stabilité de fixation du siège enfant à vérifier, risque de pincement des doigts de l'enfant sous la selle, etc...).

Le réflecteur et le feu arrière de signalisation ne doivent pas être cachés par des bagages ou siège, fixés sur le porte-bagages.

La charge sur le porte-bagages doit être répartie de part et d'autre de celui-ci afin d'assurer une stabilité de l'ensemble lors de la circulation sur la voie publique.



## 2.5 Éclairage

Votre vélo est fourni avec :

❖ **Un éclairage avant et un réflecteur arrière fixe.** Le feu avant est alimenté par la batterie. La mise en route des feux se fait en pressant le bouton coté gauche (ou sur le boitier selon modèle).

- △ Maintenez toujours vos éclairages propres et en bon état.
- △ Un équipement d'éclairage est obligatoire dès la nuit tombée.

## 3. UTILISATION DU VAE

### 3.1 Le changement de vitesses indexées

Votre changement de vitesses se compose d'un dérailleur Shimano.

Le sélecteur de vitesse (indexé) se trouve près de la poignée droite sur le guidon, actionnez-le pour choisir l'une des positions préréglées (sur certain modèle il y a un second sélecteur de vitesse sur la poignée gauche aussi).

### 3.2 Utilisation de la commande

Votre vélo est équipé de 3 assistances électroniques :

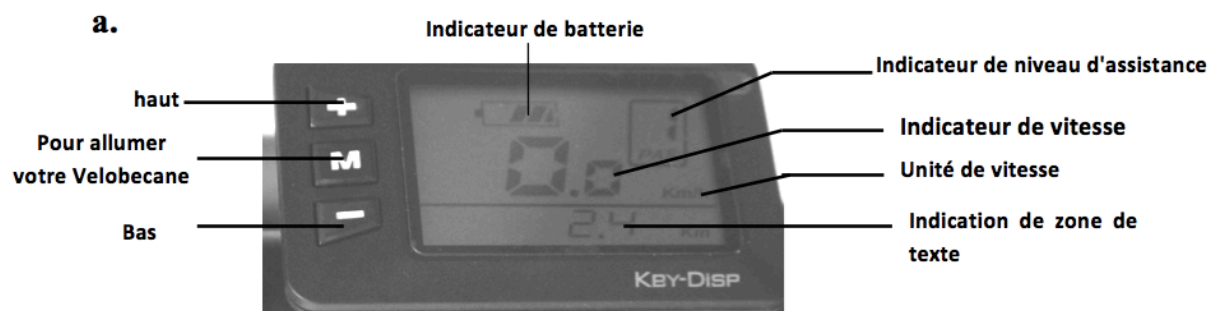
**1** : position économique. Sur cette position votre VAE consomme moins d'énergie

**2** : position moyenne d'assistance

**3**: position maximale. Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie

### 3.3 La jauge de la batterie

Cette jauge est intégrée avec le sélecteur d'assistance.



A chaque action de mise en alimentation (NB : clé de contact de la batterie sur « ON ») les voyants s'allument successivement pour un test de lecture, et se stabilisent après. Située sur le guidon côté gauche, l'ensemble jauge/sélecteur est à portée de votre vue. Au

départ, avec une batterie chargée, tous les points sont au rouge. Vous pouvez ainsi contrôler l'énergie restante et adapter votre allure et votre mode d'assistance.

## **3.4 L'assistance électrique**

### **3.4.1 Fonctionnement**

Votre vélo est un Vélo à Assistance Électrique : il est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue arrière. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez et uniquement lorsque vous pédalez.

**△ Aide au démarrage : le moteur se déclenche également lorsque vous maintenez le bouton de la flèche du bas enfoncé pendant 10 secondes. N'hésitez pas à effectuer ce test en cas de problème d'assistance électrique et à contacter notre SAV ([contact@velobecane.com](mailto:contact@velobecane.com)) par la suite. Ceci permettra à nos techniciens de détecter plus facilement une éventuelle panne.**

La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner.

Le moteur se coupe également :

- Lorsque vous actionnez l'un des deux freins
- Lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h.

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance lorsque vous en avez besoin et de faire des « économies d'énergie » lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Cette gestion de l'énergie permet d'offrir une autonomie plus importante. Ces fonctions et la gestion de l'énergie sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ Nous vous informons que l'activation ou l'arrêt de l'assistance peut entraîner une accélération ou une décélération brutale.

### 3.4.2 Performances

La vitesse de l'assistance de votre vélo est limitée à 25 km/h. A cette vitesse l'alimentation du moteur se coupe automatiquement. L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

❖ **Le poids transporté** : Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

❖ **La température extérieure** : Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent ; toutefois cette diminution n'est vraiment sensible qu'en dessous de 5°C.

❖ **L'usure de la batterie** : Votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 600 cycles de recharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces 600 cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

❖ **Mais surtout l'autonomie dépend de la nature de votre parcours** : L'autonomie théorique (selon le modèle), s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné (10 à 20% de côtes). Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descente (même légère), votre autonomie s'en trouve accrue et peut aller jusqu'à 100 km. Si vous montez des côtes de plus de 5% (le moteur « peine » au-dessus de 8% de dénivellation), votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

### 3.5 Le moteur électrique

Situé dans le moyeu de la roue arrière, c'est un moteur électrique Brushless de 250 watts. Il ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 1 an. Après 3 ans ou 20 000 kilomètres, nous vous conseillons de le faire réviser par un revendeur agréé ou un spécialiste. Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, il ne doit jamais être lavé avec un jet haute pression. Vous risquez de l'endommager. Ceci entraîne de surcroît l'annulation de

la garantie.

## **4. CHARGEMENT DE LA BATTERIE**

Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes de fabrication CE, et aux standards de protection de l'environnement IEC/EN 60335-1. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. Il rechargera votre batterie complètement en 4 à 6 heures suivant la température ambiante et l'usure de la batterie. Ce temps de charge, dite «lente», est volontaire, dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis brancher la prise sur le secteur.

Sur le dessus du chargeur, une diode témoin « puissance » indique que le chargeur est sous tension et reste au rouge. Une autre diode « charge » indique elle le niveau de charge de la batterie. Elle est rouge quand la batterie est en charge et passe au vert une fois la batterie rechargée.

### **4.1.1 Précautions d'emploi** (instruction de sécurité)

- Ne branchez pas la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toute charge doit être effectuée dans un local ventilé.
- Assurez-vous toujours vous de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Ne pas mettre l'appareil en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif (toute charge générant une diffusion de chaleur, danger d'incendie ou d'explosion).

- Ne stockez pas l'appareil chaud.
- Ne chargez pas une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne laissez pas le chargeur branché et ses connections à la portée des enfants.
- Ne tentez pas de démonter le chargeur.

#### **4.1.2 Protection du chargeur**

- N'exposez pas le chargeur à la pluie.
- Ne laissez pas le chargeur débranché de l'alimentation (220 volts) et branché sur la batterie.
- N'immergez pas le chargeur.
- Ne posez pas d'objet sur le chargeur, ne le couvrez pas.
- Prenez soin des fils électriques d'entrée et de sortie du chargeur.
- Pour protéger le chargeur après une charge longue (plus de 24 heures) débranchez la connexion électrique et laissez reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
- Evitez de laisser le chargeur branché sur le secteur plus de 24H.

△ **ATTENTION** ! Pour votre sécurité, il est interdit d'ouvrir le chargeur (risque de décharge électrique - haute tension). Contactez votre revendeur pour tout problème de panne sur le chargeur.

△ Pour votre sécurité, voir également les pictogrammes au dos du chargeur.

△ En cas d'utilisation trop peu fréquente de la batterie (1 fois tous les 2 mois seulement), la capacité de celle-ci diminuera beaucoup plus rapidement qu'en cas d'utilisation régulière. L'énergie d'une batterie provient d'une réaction chimique, qui nécessite d'être activée suffisamment régulièrement afin de conserver son efficacité.

△ Vous ne devez pas jeter votre batterie ou votre chargeur avec vos déchets ménagers. Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par la plupart des communes, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie afin d'en connaître les modalités. Les produits électriques et

électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent donc être recyclés.

△ Votre batterie est recyclable après usage.

## 5. CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE

Afin d'économiser l'énergie de votre batterie et donc d'augmenter l'autonomie de votre vélo, nous vous proposons quelques conseils.

- **Au démarrage** : réglez votre assistance, en position 1 et choisissez un développement moyen sur le dérailleur. Si votre parcours est en côte, positionnez le dérailleur sur le petit développement.
- **Dans les embouteillages** : réglez l'assistance en position 1 et votre dérailleur en petit développement ou développement moyen suivant la fréquence des arrêts que vous devrez effectuer.
- **Démarrage en côte** : avant de vous arrêter, réglez votre dérailleur en petit développement, réglez l'assistance en position 2 ou 3.
- **Monter une côte plus forte** : si vous montez une côte et que la vitesse devient trop réduite, vous pouvez opter pour le mode 3. Vous allez alors sentir l'assistance augmenter. Si cela est insuffisant, positionnez votre dérailleur sur le petit développement (votre consommation d'énergie devient plus forte et votre autonomie en sera réduite).
- **Parcours sans arrêt** : votre parcours est sans obstacle (sans feu rouge, ni embouteillage ou parcours en campagne) vous pouvez alors régler votre vélo en vitesse de « croisière ». Choisissez le mode 2 et réglez le dérailleur sur le grand développement. Ainsi vous pourrez aller plus vite tout en économisant de l'énergie.
- **En descente** : vous arrêtez de pédaler (roue libre) ou vous pédalez normalement sans effort en adaptant votre sélection de

vitesse et vous vous laissez porter doucement.

• **Pour plus d'autonomie** : démarrez en position 1 ou 2. Une fois votre vélo lancé, changez pour le mode 3 et réglez le dérailleur sur le grand développement. Gardez une vitesse constante, votre autonomie sera plus importante.

## **6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VOTRE VELOBECANE**

### **6.1 Entretien**

Pour mieux conserver votre vélo, entretenez-le régulièrement :

- Remplacez les patins de freins dès qu'ils sont lisses.
- Nettoyez régulièrement votre vélo à l'aide d'une éponge et d'eau savonneuse.
- N'utilisez pas de détergent ou d'essence, ni de jet à haute pression.
- Nettoyez et graissez les roulements tous les 6 mois.

### **6.2 Lubrification**

Lubrifier légèrement et régulièrement (une fois par mois environ) :

- La chaîne
- Les câbles de frein
- Les axes des systèmes de freins

### **6.3 Maintenance**

**Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.** Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et



décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

△ Ne pas utiliser de lubrifiant sur la surface des jantes ni sur les pneus ainsi que sur les patins de frein avant et arrière.

## **7. LA SÉCURITE – RECOMMANDATIONS**

Contrôlez régulièrement les points suivants :

Le serrage des roues (18 Nm pour l'avant, 30 Nm pour l'arrière). L'usure des pneumatiques (remplacez le pneu dès que le témoin d'usure est atteint) et réglez sa pression entre (1.5 à 2 bar). Les pneumatiques de votre bicyclette sont compatibles avec les fonds de jantes, aucune modification ne doit y être apportée, seules les pièces de rechange appropriées (pneumatiques, chambres à air éléments de frictions de freins etc...) sont à prendre en compte. Contactez votre revendeur pour plus de renseignements. Contrôlez le bon serrage de la direction (19,6 Nm), des pédales (19,6 Nm), de la selle (13 Nm).

Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoyez largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.

Votre vélo à assistance électrique est un vélo adapté à une utilisation en ville et pour les randonnées sur route (selon modèle).

Sur la voie publique, toute personne circulant à bicyclette doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport (ex : éclairage, signalisation, port du casque (conseillé) dispositif réfléchissant etc ...).

Pour une utilisation sûre de votre bicyclette nous vous recommandons de vérifier et de contrôler périodiquement : les freins (usure des patins) l'état des jantes et des rayons (usure des jantes et des rayons) l'état des pneumatiques, de la direction (fixations, serrage des écrous de roues et de tous autres organes spécifiques à votre véhicule). Les jantes doivent être lisses, sans

fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie quelconque sur les jantes, veuillez les faire réviser immédiatement.

**ATTENTION :** comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Il est également important pour votre sécurité de remplacer les composants critiques qui présentent une usure ou autres problèmes (ex : pneumatiques, jantes, etc...) par des pièces d'origine. Adressez-vous à votre revendeur.

△ Ne Pas s'asseoir sur le vélo, lorsque celui-ci est maintenu par la béquille, elle risque de se casser et de vous faire chuter brutalement.

Restez vigilant, ne vous attardez pas sur la consultation de l'écran de la bicyclette quand vous roulez. Pour votre sécurité, il est conseillé d'allumer systématiquement l'éclairage de la bicyclette.

Le port du casque est fortement recommandé.

Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire hors agglomération en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

Pensez à entretenir votre vélo tous les 3 mois/1000 Km.

Ne pas stocker la batterie dans un endroit humide et il faut la recharger une fois par mois au minimum.

## **8. CONDITIONS DE GARANTIE**

Conservez bien votre facture qui est votre preuve d'achat.

Le non-respect de cette clause ou la modification des caractéristiques techniques entraîne automatiquement l'annulation de la garantie.

La garantie est refusée lorsque les avaries sont dues :

- A un manque d'entretien, à un montage défectueux ou incomplet
- A une utilisation anormale (utilisation à deux, surcharge, sauts) même passagère
- A de mauvais réglages de l'utilisateur.

Ne sont pas compris dans le cadre de la garantie l'usure normale des pièces telles que : patins de frein, câble, chaîne, ampoule d'éclairage, pneus, chambres à air etc. La garantie n'est pas valable pour une utilisation en compétition.

### **Durée de garantie :**

- 1 an pour le cadre.
- 1 an pour les autres pièces.
- 1 an pour la batterie.

Toute période d'immobilisation de plus de 7 jours, pendant la période de garantie, prolongera la garantie de la durée de cette immobilisation. La garantie ne donne droit à aucune indemnité en espèces ou en nature pour immobilisation du vélo pendant la durée de la garantie. De plus, vous bénéficiez de la garantie légale, conformément aux dispositions du code civil.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une mauvaise utilisation, au non-respect des précautions, ou aux accidents, ni à un usage incorrect ou un usage commercial du vélo. Ce vélo est à seul usage personnel et non professionnel.

Chaque composant électronique est définitivement fermé.

L'ouverture d'un de ces composants (batterie, écran, moteur, contrôleur, etc...) peut porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ou au système. L'ouverture ou la modification d'un composant du système annulera la garantie de la bicyclette. La garantie ne couvre pas les pièces fissurées ou brisées ou présentant des traces de chocs visibles.

Pour faire valoir votre garantie contactez notre SAV depuis notre site [www.velobecane.com](http://www.velobecane.com)

**ATTENTION !** Ne confondez pas entretien et garantie. Les révisions d'entretien et les réglages ne peuvent être effectués gratuitement au titre de la garantie.

# 9. CERTIFICAT DE CONFORMITE EN 15194

Shenzhen BCTC Technology co.,Ltd.  
A.Floor 3,44 Building, Tanglang industrial Park B  
Taoyuan Street, Nanshan District, Shenzhen, China



## Certificate of Compliance

Homologation EN15194 + A1  
Certificate Number : BCTC-13020339

**Applicant :** Imatel  
119 Ave de Flandres  
75019 Paris

**Manufacturer :** ZHUHAI SHUANGYE ELECTRONIC TECHNOLOGY CO., LTD  
N°1, Xingrong road, Qinshi Industrial Zone,  
Sanzao, Zhuhai Guangdong, China

**Product :** Electric Bicycle

**M/N :** Velobecane Urban, Velobecane Urban HD  
Velobecane City, Velobecane Fatbike  
Velobecane Sport, Velobecane Work  
Velobecane Compact, Velobecane Mini  
Velobecane Road, Velobecane Snow

**Test Standard :** EN 15194 : 2009+A1 : 2011

The EUT described above has been tested by us with the listed standard and found in compliance with the standard. It is possible to use CE marking. It is only valid in connection with the test report number : BCTC-13020339.



This certificate of conformity is based on a single evaluation of the submitted sample(s) of the above mentioned product. It does not imply an assessment of the whole product and relevant. - Directives have to be observed. Tel :400-788-9558 0755-33019988 <http://www.bctc-lab.com> <http://www.btb-lac.com>